

# L'essentiel

Magazine du Taillan-Médoc  
Novembre/Décembre 2015



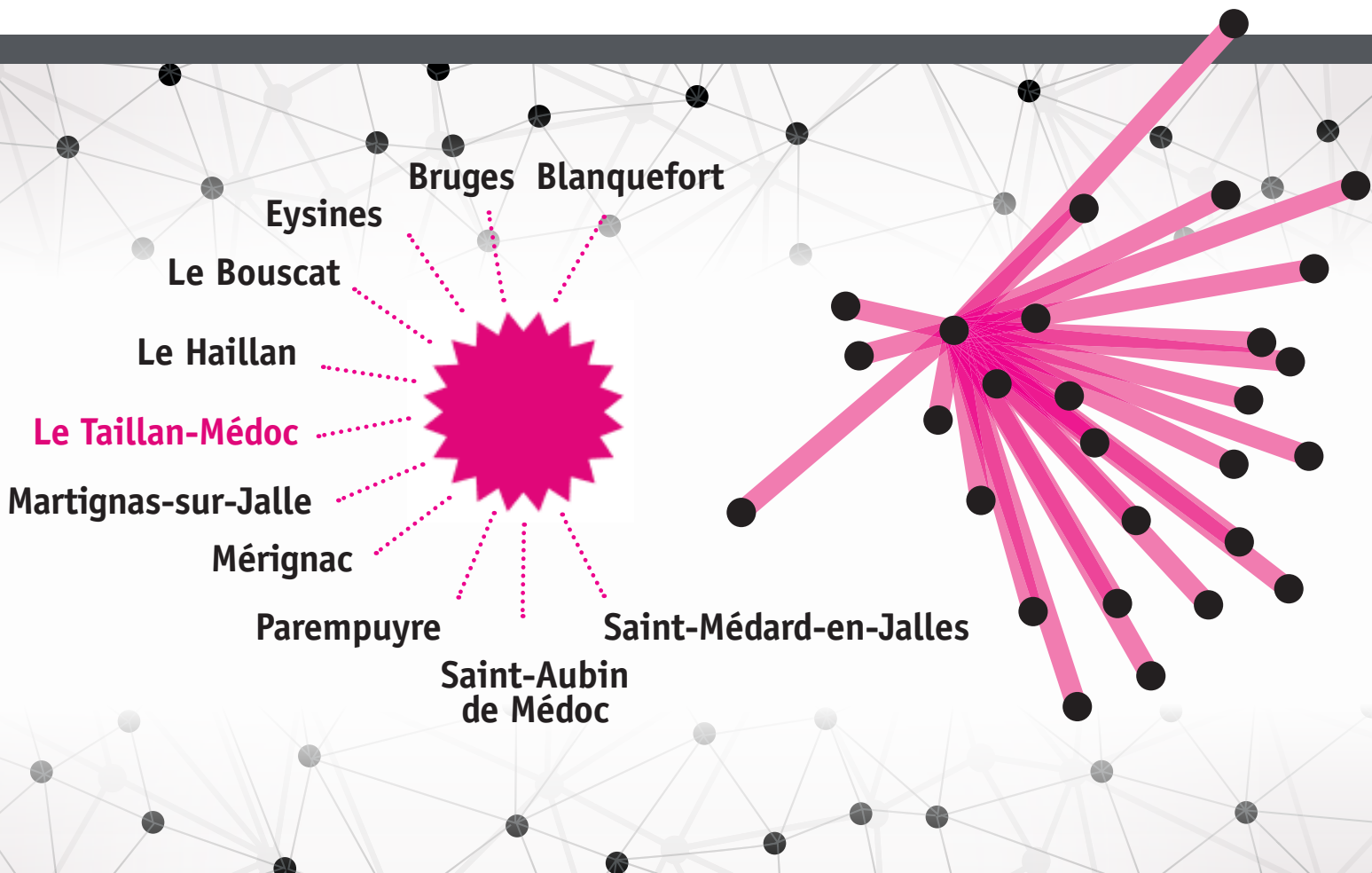
**Actu**  
Toute l'actualité  
de la commune

**Dossier**  
La mutualisation

**Proximité**  
Réglementation publicité

**Et vous...**  
Rencontre avec  
Denis Barbier

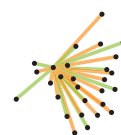
**Agenda**  
Rendez-vous  
avec vos associations



*Mutualisation des services : plus forts ensemble !*



[www.Taillanmedoc.fr](http://www.Taillanmedoc.fr)

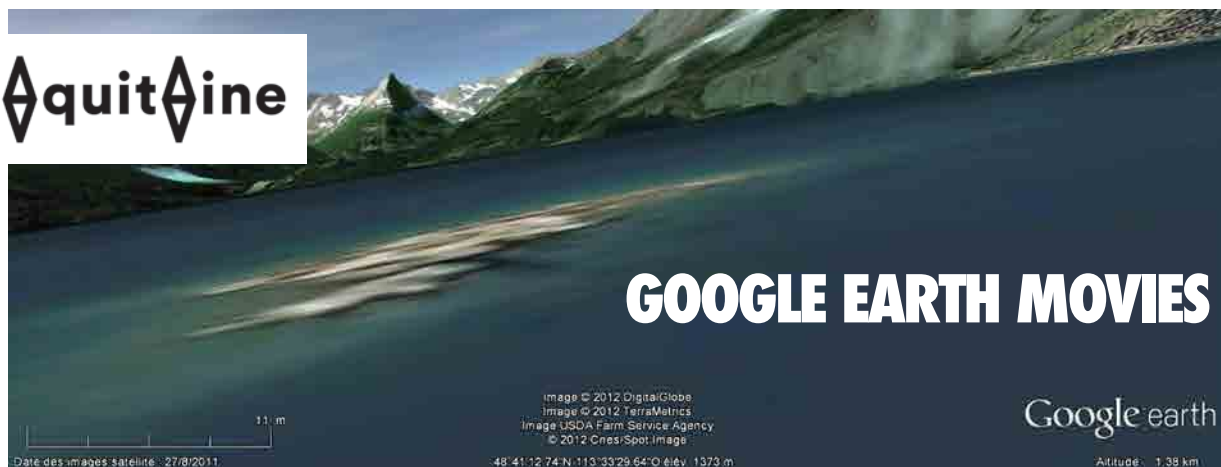


LE TAILLAN-MÉDOC  
BORDEAUX  
MÉTROPOLE

## À voir...

📍 *Domaine Culturel de la Haye - du 13 novembre au 9 décembre*

FRAC Aquitaine



### Exposition en partenariat avec le Fonds Régional d'Art Contemporain (FRAC d'Aquitaine)

Les artistes Emilie Brout et Maxime Marion vous proposent une installation vidéo interactive. Dix séquences emblématiques de films célèbres ont été créées et jouées dans le logiciel Google Earth, permettant d'explorer le monde en 3D. Les mouvements de caméra des films d'origine sont précisément retranscrits en parfaite synchronisation avec la bande son correspondante. Le spectateur, utilise le logiciel interactif, manipule la caméra avec la souris et découvre alors la totalité du paysage hors champ. Relevant à la fois du numérique et du cinéma, cette installation vous propose une saisissante expérience cinématographique.

**Vendredi 13 novembre, 18h30** : vernissage de l'exposition.

**Samedi 14 novembre, 16h30** : Rencontre-échange autour de l'exposition Google Earth Movies. Rencontre animée par Jef le Goaster, enseignant en cinéma.

**Samedi 28 novembre, 16h00** : Projection de l'un des films présents dans l'exposition. Un indice : road-movie culte à moto...

**Auditorium du Domaine Culturel de la Haye - Entrée libre et gratuite ☎ 05.56.35.60.96 - mediatheque@taillan-medoc.fr**

## Chez nos voisins...



## SOIRÉE SPÉCIALE STAR WARS AU CINÉ-JALLES !

MERCREDI 16 DÉCEMBRE - 19h/21h • SÉANCE - 21h (2D)

- Concours du meilleur déguisement à l'effigie de « Star Wars » ● « Photocall » ● Quiz
- Concert BO de la série ● Espace restauration
- Nombreux cadeaux Star Wars à gagner !

Entrée principale  
du Carré des Jalles  
Tarifs de 4 à 7,50 €  
Réservation dès à présent.  
Tél. : 05 56 95 98 90  
www.cinejalles.fr  
www.saint-medard-en-jalles.fr



# L'édito



Agnès VERSEPUY,

Maire du Taillan-Médoc,  
Vice-Présidente de  
Bordeaux Métropole  
Conseillère Départementale  
de la Gironde

Au moment où l'État demande toujours plus d'efforts aux collectivités pour contribuer au redressement des comptes publics, nous devons inventer un nouveau mode de fonctionnement des collectivités. La mutualisation, beau projet de mise en commun de nos moyens, constitue un des leviers à actionner pour faire mieux avec moins. Il y a un près d'un an, nous avons fait le choix volontariste de rejoindre le cycle 1 de la mutualisation avec 15 autres communes de la Métropole dans une recherche d'efficacité de nos services publics. Plus forts ensemble mais en conservant notre identité communale : plus que jamais la commune reste l'échelon de la proximité.

Notre identité communale se traduit également par le positionnement du Taillan comme porte du Médoc et porte de la Métropole : les échanges et les actions menées avec les communes du tracé de la RD 1215 pour voir aboutir la déviation ont mis en évidence notre rôle de charnière entre ces communes voisines et la Métropole.

Culture de la proximité toujours, les réunions de quartiers reprennent début novembre pour la session d'automne : des rendez-vous essentiels qui instaurent, depuis 1 an, une conversation libre et constructive entre habitants, élus et agents municipaux. A propos de culture, c'est avec Danièle Lacrampette que je partage cet édit. Nous avons conduit début septembre la délégation qui s'est rendue dans notre ville jumelle de Castelnuovo-Berardenga, en Italie. Nos relations avec la ville de Toscane sont excellentes et permettent notamment de développer de beaux échanges culturels et durables entre nos deux communes.



Danièle  
LACRAMPETTE

Adjointe  
au Maire  
déléguée  
à la culture,  
animations,  
patrimoine  
et jumelage

Retrouvez son  
portrait en  
page 13.

*La culture est la possibilité même de créer, de renouveler et de partager des valeurs, le souffle qui accroît la vitalité de l'humanité ... Proverbe africain*

Le droit à la Culture est établi depuis longtemps... Que le public Taillannais s'en empare par la pratique amateur qui valorise sa propre richesse et crée son identité propre, c'est le nouvel élan culturel souhaité par Agnès Versepuy et l'équipe municipale.

Valoriser le territoire et ses traditions dans son ancrage Médocain, transmettre son histoire, lui rappeler son identité gasconne, ouvrir la ville sur le monde extérieur en créant des lieux d'échanges et de convivialité sont les principaux objectifs de cette politique culturelle proposée aux Taillannais.

Pour cela nous avons souhaité avec Corinne Réglade, conseillère municipale associée à la Culture, organiser certains moments festifs sur la place Charles de Gaulle, au centre du Taillan. Ce fut le cas dès juin 2014 pour le tremplin musical annuel « Amateurs en scène », en partenariat avec la Rock School Barbey et la projection d'un match de foot qui réunirent de nombreux Taillannais. Cette année la fête du 14 juillet au cœur du Taillan remplaçait l'évènement dans son contexte populaire avec bal musette en plein air. Notre outil « médiathèque » propose, quant à lui, de multiples activités pour toutes les tranches d'âge et particulièrement pour les jeunes, point fort de notre démographie. L'école de musique, forte de plus de 140 élèves, accueille de plus une association qui propose un éveil musical aux tout petits.

Magazine L'essentiel,  
édité par la Mairie

du Taillan-Médoc  
Place Michel Réglade,  
33320 Le Taillan-Médoc,  
05.56.35.50.60

Tirage : 4500 exemplaires sur  
papier recyclé -

Imprimerie : KORUS ÉDITION

Directrice de la publication :

Agnès Versepuy

Rédaction :

Eymeric Auché,

Delphine Troubadou

Antoine Thuillier

Graphisme et mise en page :

Caroline Bernard

Toujours à votre écoute,  
Agnès VERSEPUY

Amicitia gasconas  
Jean-Jell

## Permanences : Les élus vous donnent la parole

Les élus assurent une permanence hebdomadaire pour répondre à toutes vos questions.

Pour toute demande de rendez-vous, merci de contacter le secrétariat de Madame le Maire au : 05.56.35.50.62



Daniel TURPIN

1<sup>er</sup> Adjoint au Maire délégué  
à l'administration générale,  
personnel municipal et moyens  
généraux

Sur rendez-vous le :  
Jeudi, 10h -12h



Michèle RICHARD

Adjointe au Maire déléguée à  
l'action sociale & solidaire, CCAS,  
seniors, handicap et logement

Sur rendez-vous les :  
Mardi et mercredi,  
15h -17h30



Danièle LACRAMPETTE

Adjointe au Maire déléguée  
à la culture, animations,  
patrimoine et jumelage

Sur rendez-vous le :  
Mercredi, 15h -18h\*  
\*dernier RDV à 17h30



Stephen MARET

Adjoint au Maire délégué aux  
sports, associations, comités  
de quartiers et anciens combattants

Sans rendez-vous le :  
Vendredi, 9h-11h



Jean-Pierre GABAS

Adjoint au Maire délégué  
à l'urbanisme et aux transports  
Sur rendez-vous auprès  
du Service Urbanisme  
05.56.35.50.63



Jean-Luc SAINT-VIGNES

Adjoint au Maire délégué à la voirie,  
travaux, assainissements et sécurité  
Sur rendez-vous le :  
Mardi, 10h -12h



Yvan BASTARD

Conseiller municipal délégué aux  
finances, budget, affaires juridiques  
et stratégie

Sur rendez-vous le :  
Lundi, 9h -12h



Pauline RIVIÈRE

Adjointe au Maire déléguée à la  
petite enfance, enfance, jeunesse,  
école et vie scolaire



Sigrid VOEGELIN-CANOVA

Conseillère municipale déléguée  
aux écoles et à la vie scolaire  
Sur rendez-vous le :  
Mercredi, 10h -12h

### NUMÉROS UTILES

MAIRIE : 05.56.35.50.60

POLICE MUNICIPALE : 06.83.88.07.81

SERVICES TECHNIQUES : 05.56.35.50.63



## Un Noël pour tous !

Le CCAS du Taillan-Médoc organise un Noël solidaire, sous la forme d'une collecte de jouets propres et en bon état le 3 décembre de 16h à 17h30 au sein du local de la banque alimentaire, rue Stéhélin.

☎ 05.56.35.50.60 - cca@taillan-medoc.fr

## Ouverture d'une épicerie solidaire



Dès novembre et chaque vendredi, l'épicerie solidaire Taillannaise ouvre ses portes au sein du local de la banque alimentaire, rue Stéhélin. Vous y trouverez des produits d'hygiène, de première nécessité et non périssables à des prix modestes. L'accès à l'épicerie solidaire nécessite une prescription sociale, délivrée par le CCAS du Taillan-Médoc (sous conditions de ressources).

☎ 05.56.35.50.60 - cca@taillan-medoc.fr



## Le bonheur jusqu'au bout des ongles !

Caelina a lancé son activité de prothésiste ongulaire et de vente de bijoux fantaisies depuis le mois de septembre dernier. Vous la retrouverez les mardis et mercredis au sein de l'institut LARIS BEAUTÉ : 4-6 avenue de la Dame Blanche au Taillan-Médoc. ☎ 06.63.23.09.91

## Des bonnes nouvelles d'Italie !

De retour de la ville italienne jumelée Castelnuovo Berardenga, la délégation du Taillan-Médoc (composée d'Agnès Versepuy, des élus Danièle Lacrampette et Jean-Luc Saint Vignes, de Jean-Paul Guitton, ancien maire du Taillan-Médoc et de Myriam Patrouilleau, présidente de l'association pour le jumelage) a ramené des bonnes

nouvelles d'Italie quant au nouvel essor des relations entre les deux communes. Invitée par le maire actuel de la ville de Toscane, Fabrizio Népi et son prédécesseur Simone Brogi, Agnès Versepuy a pris la parole durant un congrès intitulé « valoriser l'identité des lieux entre les aires urbaines et l'environnement rural pour un développement économique et durable ». Ce fut l'occasion pour le maire du Taillan-Médoc de rappeler l'importance de mener des actions en faveur du développement durable pour la bonne évolution du territoire Taillannais. À la charge des élus, cette rencontre transalpine a aussi ouvert la porte à des projets d'échanges et des partenariats entre les deux villes jumelées, notamment avec les élèves du lycée Sud - Médoc, de l'école de musique municipale ou encore avec le projet d'un match de football amical entre associations Taillannaises et Italiennes durant l'Euro 2016.



## Envie d'une COUPE À DOMICILE ?

Taillannaise depuis 15 ans, Alice Pereira est votre nouvelle coiffeuse à domicile. Forte de 20 ans d'expérience en salon et en tant que formatrice coiffure, Alice Pereira se déplace désormais à domicile, chez les particuliers Taillannais.

Coupe homme, femme, enfant ou ado, brushing, mise en plis, couleur et mèches, autant de prestations accessibles depuis chez vous. ☎ 06.28.23.87.86



# Déviaton du Taillan, l'horizon s'éclaircit



Après la forte mobilisation du 26 août dernier, réunissant Agnès Versepuy et les maires de Saint-Aubin de Médoc, Arsac et du Pian Médoc, le projet de déviation de la RD1215 a pris un nouvel élan. Faisant

suite à la décision du tribunal administratif de Bordeaux du 30 juillet 2015, d'annuler le projet de contournement routier du Taillan-Médoc, la mobilisation des maires a eu pour objectif d'exprimer une volonté précise : que l'État et le Conseil Départemental de la Gironde fassent appel de cette décision afin que les travaux puissent reprendre au plus vite. C'est chose faite depuis le 30 septembre dernier. L'appel, assorti d'une demande de sursis à exécution, devrait permettre le lancement des travaux de terrassement alors que la réalisation d'un ouvrage d'art de franchissement, Chemin du Foin, arrive à son terme en ce début novembre 2015.

Sous l'impulsion de l'équipe municipale du Taillan-Médoc, une lettre cosignée par 11 maires du territoire médocain, a été envoyée à l'attention de la Ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, Ségolène Royal. Rappelant l'urgence de la situation, les nuisances causées par le trafic routier sur l'Avenue de Soulac ou encore la nécessité de désenclaver le Médoc grâce à cette déviation, le courrier adressé au Ministère a aussi conforté l'unité des maires du Médoc, plus que jamais mobilisés en faveur de la déviation de la RD 1215.

## LES SENIORS autour de la table



Le traditionnel repas des aînés Taillannais se déroulera le dimanche 29 novembre à 12h aux couleurs de l'Italie et à la salle du Palio. Ce temps fort de la vie de la commune, organisé par le CCAS de la ville, regroupe chaque année plus de 200 seniors autour d'un repas convivial suivi d'un après-midi dansant. Cette année, le repas sera offert aux personnes de 71 ans et plus. Pour les seniors qui le souhaitent, ils peuvent bénéficier d'un transport municipal pour se rendre au Palio et retourner à leur domicile.

☎ 05.56.35.50.60 - cca@taillan-medoc.fr

## Réunions Publiques de Quartiers, 3<sup>ème</sup> édition !

Après 2 premières sessions au large succès, les réunions publiques de quartiers reviennent au mois de novembre. 5 réunions pour 5 quartiers, qui se dérouleront salle du 11 novembre de 19h à 21h. Temps d'informations et d'échanges, ces rencontres ont pour objectif de donner la parole aux habitants. Ouvertes à tous les Taillannais, elles s'inscrivent dans une dynamique de proximité qui va de pair avec la volonté municipale d'identifier, avec les administrés, les problématiques qui touchent les différents secteurs de la ville. Les participants auront l'occasion de s'exprimer, sans filtre, sur leur environnement et contribuer, au fil des discussions, à l'amélioration de leur cadre de vie. Chaque question ou sujet évoqué sera retranscrit sur le site internet de la ville, tout comme les réponses et l'avancement des différents sujets discutés. Les séances seront animées par Agnès Versepuy, entourée d'élus, de directeurs de pôles et d'agents municipaux ainsi que de la Brigade de Gendarmerie de Blanquefort. Rendez-vous le 5 novembre pour le retour des réunions publiques de quartiers.

### DATES

des prochaines  
réunions publiques  
de quartier



**POUR L'ENSEMBLE DES RÉUNIONS :  
SALLE DU 11 NOVEMBRE - 19H**

**Quartier de Gelès > 5 novembre**

**Quartier de Germignan > Mardi 10 novembre**

**Quartier du Stade > Mardi 17 novembre**

**Quartier de La Boétie > Jeudi 19 novembre**

**Quartier du Centre > Mardi 24 novembre**

# TABARLY

## SOUS LE FEU DES PROJECTEURS



Le vendredi 2 octobre, le groupe scolaire Éric Tabarly a été inauguré en présence d'Agnes Versepuy et de l'équipe municipale, d'Alain Juppé président de Bordeaux Métropole, de Marie Récalde députée de la Gironde et des représentants du Conseil Départemental. Les écoliers et parents d'élèves Taillannais ont eux aussi pu profiter de cette après-midi conviviale et découvrir ce nouvel équipement scolaire, à la fois ergonomique et écologique. Sous les yeux amusés des enfants, le traditionnel ruban tricolore a été coupé vers 16h30. S'en est suivi un goûter pour les plus petits et un pot amical entre élus, parents d'élèves et personnels scolaires, sensibles à la présence des 3 maires à l'initiative des différentes phases du projet. Ce moment a donné lieu à de nombreux échanges, notamment entre Alain Juppé et Jean Paul Guillon, ancien maire du Taillan-Médoc, évoquant ensemble l'inauguration de la première école Éric Tabarly au sein de la commune, en 1998. Désormais, les écoliers Taillannais bénéficient d'un bâtiment scolaire résolument moderne, propice à leur éveil et à leur épanouissement.

De gauche à droite : L. Freygefond, A. Juppé, A. Versepuy, E. Monneréau, J.P. Guillon, M. Récalde.

## La M.A.M à malice, UN MODE DE GARDE ALTERNATIF



Bonne nouvelle, une 2<sup>ème</sup> MAM (Maison d'Assistantes Maternelles), située dans le quartier de Germignan peut accueillir les enfants de 2 mois 1/2 à 4 ans. Cette structure est le résultat d'un projet commun entre une mère et sa fille, Anne-Marie et Vera Scotti. Vera est auxiliaire de puériculture et Anne-Marie est titulaire du CAP Petite Enfance. La MAM à Malice se compose d'une pièce de vie de 33m<sup>2</sup>, une pièce de motricité, une chambre pour les bébés et une pour les moyens/grands, une cuisine, une salle de change et un jardin situé à l'arrière de la maison. Anne-Marie et Vera vous proposent une structure entièrement dédiée aux enfants, à leurs besoins et leurs envies, tout en respectant leur rythme. L'objectif de cette nouvelle structure est de répondre aux attentes des familles Taillannaises tout en gardant une dimension humaine vis-à-vis de l'accueil des enfants (8 maximum).

158 bis avenue de la Boëtie ☎ 06.87.22.49.99 et par mail : mamamalice@hotmail.com

## Ateliers Découverte *retour en image*

Dans le cadre de la réforme des rythmes éducatifs, la commune a mis en place de nouvelles activités périscolaires sous forme de cycles : les Ateliers Découverte ! Encadrés par des professionnels du domaine de l'activité choisie : animateurs, danseurs, comédiens, éducateurs sportifs, plasticiens etc. Les activités sont ludiques et éducatives sur une durée d'une heure par semaine et sur un cycle de 6 à 7 semaines. L'objectif est de se familiariser avec de nouvelles disciplines pour encourager la participation et la créativité des enfants, tout en s'amusant.





## Les parents d'élèves APPELÉS AUX URNES

Le vendredi 9 octobre, comme partout en France, l'heure était aux élections des représentants des parents d'élèves dans l'ensemble des écoles du Taillan-Médoc. Véritable interface entre les enseignants et les parents, les associations de parents d'élèves constituent un vecteur d'informations et de communication essentiel au bon déroulement de la scolarité des écoliers. Elles sont pleinement associées à la vie de l'établissement notamment en participant, par leurs représentants, aux conseils d'écoles et aux différentes instances

qui rythment l'année scolaire. Arnaud Dauphin, président du conseil local FCPE du Taillan-Médoc rappelle « qu'une association de parents d'élèves est aussi un acteur de la vie locale. Par exemple, la FCPE a organisé en mai dernier une animation en partenariat avec l'AJT : un atelier maquillage au Palio où plus de 45 enfants ont été maquillés ». Céline Duhmoune présidente de l'ATPE, présente sur les 3 groupes scolaires taillannais, explique à son tour que « les domaines d'intervention des associations sont larges, du suivi des travaux des bâtiments scolaires au contenu des repas des cantines ». Pour finir, Sandra Bussac, déléguée au sein de l'association « Parents Indépendants », précise que « le bien être des enfants est au cœur de l'activité des associations de parents d'élèves ».

## MÉDIATHÈQUE : Les coups de cœur

**f Likez votre médiathèque et ne manquez plus une seule actualité : Médiathèque du Taillan-Médoc**



**LE POUVOIR DU JAGUAR** de Delphine Bournay. Ed. École des loisirs, collection Mouche, 2014

On connaissait Delphine Bournay pour Grignotin et Mentalo, les deux drôles de compères.

Elle revient avec Guillaume et Gaspard, les frangins plus vrais que nature qui vivent avec leur maman solo.

3 petites histoires hilarantes que vous aimerez raconter à vos enfants tant elles feront écho à votre fibre maternelle.



**CHIEN POURRI** de Claude Gutman. Ed. École des loisirs, collection Mouche, 2014

Claude Gutman crée un nouveau personnage terriblement sale et attachant : Chien Pourri, un

cabot errant. Accompagné de son fidèle ami Chaplapla, on suit leurs aventures tantôt à l'école, tantôt à la plage ou dans



**JE SUIS LE FRUIT DE LEUR AMOUR** de Charlotte Moundlic. Ed. Thierry Magnier, collection Petite poche, 2015.

Voici un livre comme je n'en ai jamais lu pour les enfants... Plus qu'un coup de cœur, je voulais attirer l'attention sur ce titre poignant et brutal. Elle est "le fruit de leur amour", petite fille effacée derrière l'amour que ses parents se portent. Le jour où son père décède, elle ne fait pas le poids et sa mère l'abandonne. L'écriture de C. Moundlic, pudique et incisive, touche au cœur et on ressort de ce petit texte la gorge serrée.



**EMILE EST INVISIBLE** de Vincent Cuvelier et Ronan Badel, Ed. Gallimard, coll. Gibou-lées, 2014

Nouveau personnage sur la scène des petits lecteurs, Emile n'est pas tout à fait un enfant sage et coopérant... lorsqu'il a décidé quelque chose, il le fait ! Histoires désopilantes à déguster dès 5 ans. Toute ressemblance avec des personnes existant n'est pas tout à fait fortuite...



**JE ME DEMANDE**, de Jostein Gaarder, Ed. La Joie de lire, 2014

Questions existentielles et illustrations oniriques sont les deux éléments fondateurs de ce petit livre. Un beau support pour réfléchir avec nos enfants sur le sens de la vie. Par l'auteur du best-seller Le Monde Sophie et un illustrateur norvégien en vue.

### RAPPEL AUX FAMILLES

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016, les tarifs des différentes structures municipales (accueils périscolaires, restauration, vacances sportives, accueils de loisirs mercredis et vacances, école de musique) seront calculés sur la base de la déclaration des impôts 2015 (sur les revenus 2014). Ces avis sont à présenter au Guichet Unique **avant le 31 décembre 2015**, à défaut, le tarif maximum sera appliqué.

### SERVICES MUNICIPAUX

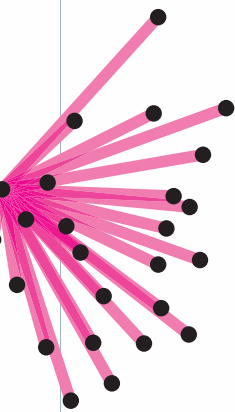
La mairie du Taillan-Médoc sera exceptionnellement fermée les **samedis 26 décembre 2015 et 2 janvier 2016**.

La médiathèque du Domaine Culturel de la Haye sera fermée du **24 décembre 21 05 au 4 janvier 2016**.

### ÉLECTIONS RÉGIONALES

Les élections régionales de 2015 auront lieu les 6 et 13 décembre prochain. Il s'agira d'élire les listes candidates au Conseil de votre nouvelle grande région, Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes.

Vérifier l'emplacement de votre bureau de vote et les horaires sur : [www.taillan-medoc.fr](http://www.taillan-medoc.fr)



# LE TAILLAN-MÉDOC BORDEAUX MÉTROPOLE

## MUTUALISATION DES SERVICES : quels changements pour les Taillannais ?

Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, Bordeaux Métropole accueillera plus de 2 000 agents en provenance de 15 communes différentes dans le cadre de la mutualisation des services. Avec 28 agents et 11 domaines mutualisés, la Ville du Taillan-Médoc entre pleinement dans cette nouvelle ère qui vise à une optimisation générale des services publics, à homogénéiser les conditions de travail pour plus d'efficacité au bénéfice des administrés. Adopté au Conseil Municipal le 8 octobre 2015, le socle de cette mutualisation se traduit par un contrat d'engagement qui lie la Métropole et la Ville du Taillan-Médoc en déterminant la répartition des rôles et des responsabilités que les deux parties prenantes s'engagent à respecter. Précisément, ce contrat assure à la commune de bénéficier de transferts de compétences et de la garantie d'une proximité et d'une qualité de service préservées pour les usagers Taillannais.

### Les chiffres clefs de la mutualisation :

- ▶ **28 agents** du Taillan-Médoc vont être mutualisés, soit **15%** des effectifs municipaux (180).
- ▶ **150.000 euros d'économies** sur l'ensemble du mandat grâce au basculement des charges et de l'inflation sur la Métropole.
- ▶ **70.000 euros d'économies annuelles** pour la régularisation de la compétence propreté, plantations et mobilier urbain.

### Les domaines mutualisés

#### FONCTIONS SUPPORTS (16 AGENTS MUTUALISÉS)

Finances    Commande Publique  
Affaires juridiques    Ressources Humaines  
Bâtiments, logistique et moyens généraux  
Stratégie immobilière (garage et magasins)  
Numérique et systèmes d'information

#### FONCTIONS OPÉRATIONNELLES (12 AGENTS MUTUALISÉS)

Domaine public    Espaces verts    Propreté  
Cadre de vie, urbanisme et autorisations d'occupation des sols

### ▶ Proximité et qualité de service préservées

La préservation de la qualité de service et de la proximité avec l'utilisateur est au cœur du dispositif de mutualisation métropolitain. C'est aussi un des points essentiels du contrat d'engagement qui garantit la stabilité du niveau des prestations et des délais d'intervention des services communs.

**Exemple :** les agents mutualisés du service Espace Verts et Voirie restent situés sur la commune du Taillan-Médoc et interviendront, en cas d'urgence, en 30 minutes maximum. Les agents mutualisés du service Bâtiments, Logistique et Moyen Généraux restent, eux aussi, situés sur le territoire taillannais. Les agents mutualisés des autres domaines seront intégrés au Pôle territorial Ouest au Haillan.

Toujours pour assurer le maintien de la proximité du service public, les agents des services communs assureront des permanences régulières au sein de la mairie du Taillan-Médoc.

**Exemple :** pour l'instruction des permis de construire, les Taillannais continueront à bénéficier d'un accueil complet en Mairie grâce aux permanences des agents mutualisés du Pôle Urbanisme.





## Les Pôles territoriaux, pierres angulaires de la métropolisation

Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, les Directions territoriales actuelles de la Métropole vont laisser place à 4 Pôles territoriaux (Rive Droite, Bordeaux, Est et Ouest) qui accueilleront les agents mutualisés tout en disposant de nouveaux domaines d'actions. Si chaque Pôle territorial a ses spécificités concernant les compétences mutualisées et le nombre de communes mettant en commun ses services, l'organisation sera la même sur les 4 sites :

### POUR L'ENSEMBLE DES PÔLES TERRITORIAUX :

► Une Direction du développement et de l'aménagement, qui pilote la mise en œuvre, à l'échelle de son territoire, des politiques de développement et d'aménagement (mobilité, développement économique, projets urbains et d'espaces publics, politique de la ville, autorisations d'occupation des sols, espaces verts - réseaux...).

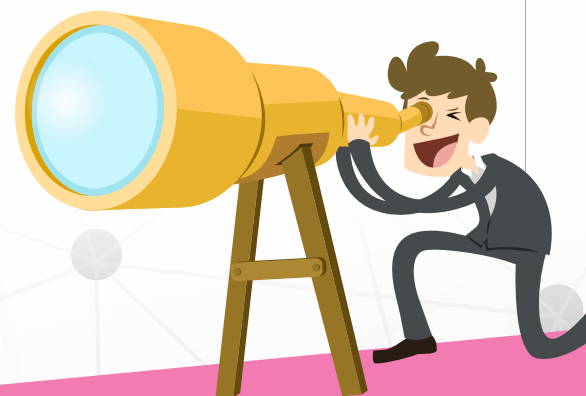
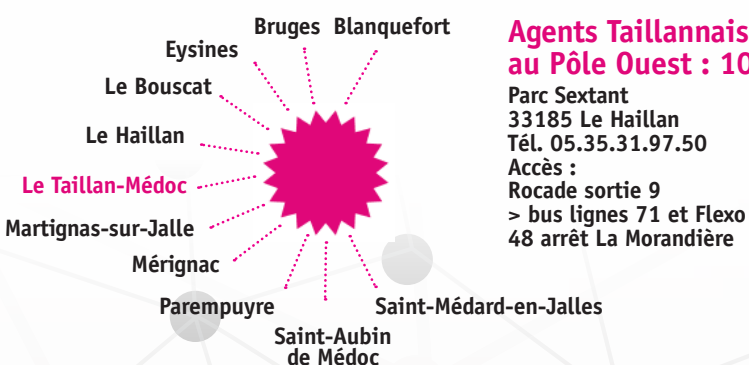
► Une Direction de la gestion de l'espace public, elle-même organisée en services territoriaux chargés d'apporter, au plus près du terrain, les services publics de proximité dans les domaines de l'entretien et de la maintenance de la voirie, des espaces verts et de la propreté urbaine.

### POUR LES PÔLES EST, OUEST ET RIVE DROITE :

► Une Direction administrative et financière chargée d'une part, pour le compte des communes qui ont mutualisé ces fonctions, de la préparation, de l'exécution et du contrôle budgétaire et de la commande publique, et d'autre part du support administratif, financier et marchés spécifiques pour le Pôle territorial.

► Une Direction des ressources humaines chargée des activités RH déconcentrées pour le compte des communes et pour les agents métropolitains.

## Le Pôle territorial Ouest, une interface de plus pour les Taillannais



### ► Mutualiser pour rationaliser les moyens et gagner en efficacité

La mutualisation des services à laquelle prend part la ville du Taillan-Médoc avec Bordeaux Métropole apporte de nouvelles armes à la commune. En rationalisant les moyens, la Métropole va pouvoir réaliser des économies d'échelle, notamment à l'aide d'achats groupés plus efficaces et moins coûteux, ou encore mettre à disposition des villes mutualisées des moyens d'expertise plus performants. Autrement dit, en mutualisant service Finances, le Taillan-Médoc disposera d'experts métropolitains en gestion de la dette, particulièrement nécessaire compte tenu de la situation critique des finances municipales. Mais ce dernier offre une autre opportunité, celle de réduire les dépenses de fonctionnement. En effet, en faisant basculer la dynamique des charges et de l'inflation ainsi que la régularisation de différentes compétences sur la Métropole, c'est plus de 500.000 euros d'économies qui vont pouvoir être réalisées en faveur de la municipalité du Taillan-Médoc, sur l'ensemble du mandat en cours.

### ► La commune garde son pouvoir de décision

Sous l'autorité des directeurs de Pôles Territoriaux, les services mutualisés vont répondre à une nouvelle organisation hiérarchique. Cependant, en cas de divergences sur les travaux, tâches ou opérations confiés aux agents, le directeur général des services de la commune et le directeur du Pôle Territorial sont chargés de trouver un compromis entre les besoins et les moyens des deux collectivités. Le pouvoir décisionnaire final reste entre les mains des villes mutualisées : en cas de divergence sur le fond entre l'autorité hiérarchique métropolitaine et la commune, les instructions du maire sont appliquées en dernière instance.

## La publicité règlementée LA POLLUTION VISUELLE DIMINUÉE

Avec pour objectif de préserver la qualité du cadre de vie Taillannais et de lutter contre la pollution visuelle, le RLP (Règlement Local de Publicité) s'applique depuis le 9 février 2011 à tout panneau publicitaire nouvellement construit sur le territoire communal. Les dispositifs publicitaires existants avant cette date avaient jusqu'au 14 juillet 2015 pour se mettre en conformité avec le RLP. Désormais, l'ensemble des affichages publicitaires de la ville répond à des obligations générales, telle que l'interdiction de la publicité sur les arbres. Des restrictions sont destinées à trois zones précises de la ville : la 1<sup>ère</sup> (ZPR1) où la publicité est totalement interdite ; la 2<sup>ème</sup> (ZPR2) où la taille des panneaux publicitaires ne doit pas excéder 8m<sup>2</sup> ; idem pour la 3<sup>ème</sup> (ZPR3) qui prévoit en plus une dimension maximale de 2m<sup>2</sup> pour les panneaux scellés au sol.

Retrouvez l'emplacement des différentes zones publicitaires sur la commune sur le site de la ville [www.taillan-medoc.fr](http://www.taillan-medoc.fr) rubrique Cadre de vie > Urbanisme.

## LA BOÉTIE : NOUVEAU PANNEAUX DE SIGNALISATION



Un nouveau panneau de limitation de vitesse à 30km/h a été installé à l'entrée du lotissement de la Boétie.

Un deuxième panneau indiquant les 40 places de parking de la place Voltaire a lui aussi été implanté. À proximité, les riverains peuvent utiliser le parking des tennis de la forestière d'une capacité de 30 places à partir de 8h30, les jours de semaine. La municipalité vous invite à utiliser ce parking afin de ne pas surcharger les espaces verts, trottoirs ou voies de bus de la place Buffon, notamment les jours de marché et lors de la dépose des enfants aux écoles de la Boétie.



## ATTENTION AUX INFRACTIONS

Depuis la rentrée scolaire 2015, la police municipale du Taillan-Médoc a constaté des infractions récurrentes au code de la route mettant en danger la sécurité des riverains ou entravant la circulation des véhicules.

### RAPPEL :

#### RESPECT DES EMPLACEMENTS DU BUS SCOLAIRE AUX ABORDS DES ÉCOLES

**INTITULÉ DE L'INFRACTION :** arrêt ou stationnement gênant sur un emplacement réservé à l'arrêt ou au stationnement des véhicules de transport public de voyageurs (arrêt de bus)

**TEXTE JURIDIQUE :** R417-10 du Code de la Route.  
**SANCTION ENCOURUE :** Timbre- amende cas 2, amende de 35€, mise en fourrière et immobilisation du véhicule.

#### STATIONNEMENT GÊNANT SUR TROTTOIR

**INTITULÉ DE L'INFRACTION :** arrêt ou stationnement gênant d'un véhicule motorisé sur trottoir

**TEXTE JURIDIQUE :** R417-11 du Code de la Route  
**SANCTION ENCOURUE :** (Tarification modifiée depuis juillet 2015) Timbre- amende cas 4, amende de 135€, mise en fourrière et immobilisation du véhicule. *Exemple dans notre ville : devant le bureau de tabac, Avenue de Soulac.*

#### CIRCULATION D'UN VÉHICULE EN SENS INTERDIT

**INTITULÉ DE L'INFRACTION :** circulation en sens interdit.

**TEXTE JURIDIQUE :** R412-28 du Code de la Route  
**SANCTION ENCOURUE :** Timbre-amende cas 4 bis, amende de 90€, retrait de 4 points, dépistage alcoolémie / stupéfiant.

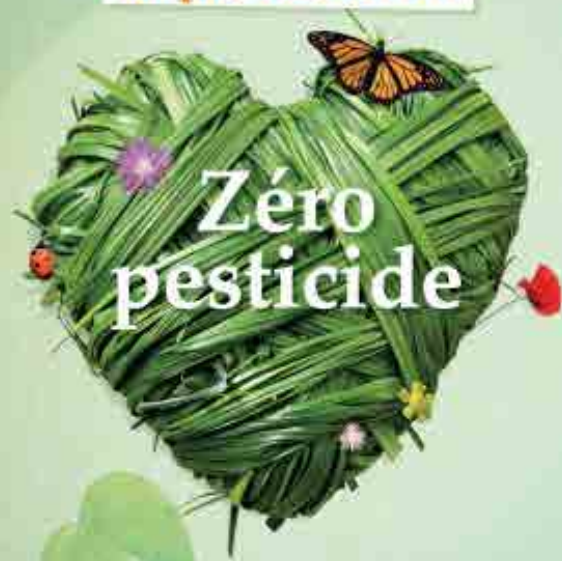
#### PLACE HANDICAPÉ

**INTITULÉ DE L'INFRACTION :** arrêt ou stationnement sur les emplacements réservés aux véhicules arborant un macaron grand invalide de guerre (GIG) ou grand invalide civil (GIC), ou une carte de stationnement de modèle communautaire pour personne handicapée.

**TEXTE JURIDIQUE :** R417-11 du Code de la Route  
**SANCTION ENCOURUE :** Timbre- amende cas 4, amende de 135€, mise en fourrière et immobilisation du véhicule.

## Trottoir fleuri

ne pas désherber



## FINIS LES TROITTOIRS TOUT GRIS !

Tous les Taillannais sont invités à participer à l'embellissement de la commune à travers la réalisation de plantations sur les trottoirs. Dans le cadre de l'opération « Embellissons la Ville ensemble » les riverains peuvent participer à ce projet en remplissant une demande d'autorisation de végétalisation du domaine public, disponible sur le site Internet de la ville ou directement au Pôle Urbanisme, Environnement et Cadre de vie, situé 9 chemin de Gèles. La commune se charge d'instruire les demandes, de faire réaliser les travaux de creusement de fosses et de fournir la terre et les végétaux choisis (rose trémière, lierre, glycine, lavande, passiflore, jasmin étoilé, dahlia, campanule, etc.). Il ne vous reste qu'à planter et entretenir ce petit espace verdoyant qui contribue à la préservation de la nature en ville. Plus de renseignements au 05.56.35.65.61 ou par courriel à : [secretariat.urbanisme@taillan-medoc.fr](mailto:secretariat.urbanisme@taillan-medoc.fr)

## Arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires, c'est pour bientôt !

Adoptée le 22 juillet 2015, la loi sur la transition énergétique a déterminé de nouvelles dates pour l'interdiction des pesticides. Ce qui contraint les collectivités à ne plus utiliser des produits phytosanitaires d'ici 2017 et les particuliers d'ici janvier 2019. À l'heure actuelle, les services techniques de la ville du Taillan-Médoc utilisent des produits phytosanitaires uniquement lors de situations exceptionnelles. Des autorisations temporaires sont alors délivrées lorsque le volume de désherbage le nécessite. **Pour rappel, chaque habitant est tenu d'entretenir le trottoir ainsi que le caniveau attenant à sa propriété pour le confort de tous, piétons ou cyclistes.**



## L'hiver arrive...

### RÉCOLTEZ VOTRE BOIS EN FORÊT !

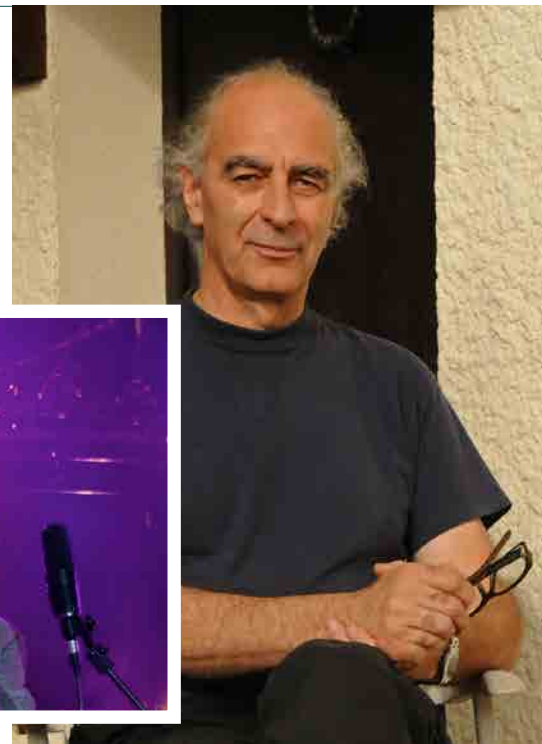


La ville lance une coupe de bois en forêt communale pour les particuliers. Le prix du stère est fixé à 10 euros. Habituellement accessible sur inscription, la récolte proposée pour cette année 2015 sera directement attribuée aux inscrits de l'année dernière qui n'ont pas été tirés au sort. Pour rappel, l'exploitation de bois doit remplir des conditions de sécurité précises, à savoir : souscrire à une assurance « responsabilité civile », avoir informé son assureur de ses activités d'exploitation de bois en forêt communale et en fournir l'attestation, posséder des équipements individuels de protection (casque forestier, gants anti-coupures, pantalon anti-coupures, chaussures de sécurité.) La police municipale et l'ONF (Office National des Forêts) effectueront régulièrement des contrôles sur le port des protections. Pour une commune forestière comme Le Taillan-Médoc dont l'entretien de la forêt est géré conjointement avec l'ONF, ce dispositif permet de renouveler une partie du bois qui est malade ou vieillissant au profit des habitants Taillannais.

## Voyage en univers sonore...

Compositeur, musicien de scène ou créateur d'univers sonores pour le cinéma ou la télévision, Denis Barbier se nourrit d'expériences musicales tous azimuts depuis plus de 35 ans.

Rencontre avec un Taillannais d'adoption, fin mélomane, inspiré par « les vignes » et « l'air marin médocain ».



***Vous êtes compositeur, notamment de musiques de films, de documentaires ou encore de publicités.***

***Racontez-nous votre parcours ?***

J'ai commencé sérieusement la musique à 17 ans. J'ai dû travailler très dur pour rattraper le fait de ne pas avoir commencé enfant. En quelques années, j'ai obtenu mes prix et je me suis intéressé à la composition. Je faisais partie à cette époque de différents groupes de jazz et de jazz-rock (« Chute Libre »). J'écrivais les musiques et je donnais déjà des concerts à Radio France et dans des grandes salles parisiennes. C'était, je dois le dire, plus facile à cette époque. En parallèle, j'ai toujours été enthousiasmé par les musiques des grands films Hollywoodiens, l'orchestre symphonique me captivait. Mon rêve de jeune adulte était donc de faire de la musique de film. J'ai eu cette chance en 1984, j'avais trente ans, et d'autres commandes ont suivi, naturellement, sans que j'aie à chercher.

***La musique est bien souvent un élément fondamental pour accompagner une œuvre cinématographique. Quelle est votre méthode de travail ?***

La méthode diffère complètement d'un film à l'autre et elle a aussi beaucoup évolué au fil des dernières décennies. Je commence parfois à écrire de la musique en lisant simplement le scénario (pour les fictions) ou en écoutant simplement le réalisateur me parler de son film (pour les documentaires). Parfois quelques

mots suffisent par leur charge émotionnelle à déclencher mon inspiration, mes idées. Souvent je continue à réaliser de la musique pendant le montage du film dans un aller-retour avec l'équipe « réalisateur-monteur ». Ou, plus rarement, j'écris la musique alors que le montage du film est terminé, auquel cas, ce sont les images qui m'inspirent. J'aime moins cette méthode qui est plus figée et qui ne permet pas à la musique d'apporter en amont « sa propre lecture » du sujet.

***Actuellement, vous travaillez sur quels types de compositions, quels types de projets ?***

Deux films dont j'ai fait la musique vont bientôt être diffusés : « La chute de l'empire Ottoman » en deux volets sur ARTE et « Par-delà les hauteurs » sur France 3. J'ai également créé un Duo Jazz « Flûte & Orgue Hammond » avec l'excellent pianiste et organiste bordelais Hervé Saint-Guirons. J'aimerais faire des concerts avec ce duo qui donne à entendre un son très velouté dans les ballades et un swing efficace dans les thèmes rapides. J'attends les propositions !

***Depuis combien de temps habitez-vous au Taillan-Médoc ?***

Depuis 2007. Avant j'étais à Paris, profession de compositeur oblige. Depuis une petite dizaine d'années, Internet et le téléphone illimité me permettent de continuer à travailler avec Paris, à distance. Néanmoins je travaille aussi avec « Grand

Angle-Ecran du Monde », production bordelaise bien connue qui réalise beaucoup de films TV (notamment pour Thalassa).

***Entre ville et vignes, le Taillan-Médoc est-il propice à votre inspiration ?***

Le calme, l'air marin, les vignes, les pins, me rappellent mes vacances d'enfant. C'est à cette époque que j'ai forgé mes premières émotions musicales, alors oui, je crois que je peux faire du bon travail ici.

***Avez-vous l'envie de développer un projet musical au Taillan-Médoc ?***

Quand je suis arrivé en 2007 j'ai proposé à la municipalité de l'époque un projet de concert en l'église Saint Hilaire autour du compositeur Jean Roger-Ducasse, figure artistique marquante du Taillan-Médoc, dont les héritiers sont récemment devenus mes amis. Par manque de budget, le projet n'a pas abouti. Par ailleurs, j'ai souvent dirigé des stages d'improvisation jazz et ethnique destinés aux flûtistes classiques dans plusieurs conservatoires nationaux. J'aimerais pouvoir en faire profiter les élèves flûtistes de l'école de musique du Taillan. Par ailleurs je fais aussi des conférences « Compositeur de musique de film aujourd'hui... ». Il est possible que ce genre de conférence constellée d'anecdotes instructives tirées de ma longue expérience dans ce domaine puisse intéresser le public Taillannais. Je suis à l'écoute de qui voudra monter un projet avec moi !

## LA MOTO POUR TOUS

L'association La Moto pour Tous a pour but de faire découvrir la moto à différents publics et autres associations. Les 26 et 27 septembre dernier, elle a permis à des orphelins de la SNCF de partir en escapade à moto dans la région, à la découverte des châteaux du Médoc et du bassin d'Arcachon. D'autres sorties entre motards ont été programmées ces mois derniers : au gouffre de Proumeyssac en Dordogne, circuit des Bastides du Lot et Garonne et le nord du Portugal.



Président : Thierry Carre-Sevin ☎ 06.08.92.74.07

## UN HANDICAP, une vie !

Un handicap, une vie ! C'est une nouvelle association qui œuvre pour tenter de rompre l'isolement des Taillanaises et des Taillannais en situation de handicap et/ou de leur famille. Elle propose d'organiser des permanences téléphoniques et de créer un lieu d'écoute et d'orientation. L'association a aussi pour objectif de se positionner en tant que relais de transmission vers les services offerts en matière de sport, culture, travail, logement ou encore retraite.

Pour contacter l'association, trois permanences téléphoniques hebdomadaires :

Lundi de 14h à 16h : Patrick MAURY ☎ 05.56.05.37.98

Lundi de 17h à 19h : Michel BOURGOIN ☎ 06.62.81.32.54

Jeu de 9h à 11h : Josiane DUCOURNAU ☎ 06.75.52.93.54

## BOUGER AVEC LA BOËTIE LOISIRS !



Pour les enfants de 7 à 12 ans : Zumba Kids

Pour les adultes (>16 ans) : Aérogy (Aérobic, cardio, Steps, abdo-fessiers, renforcement musculaire, gym entretien et une nouvelle discipline : le Piloxing),

Stretching, Sophrologie, Yoga (Hatha et Prana) et Tai Chi depuis ce début de saison.

Il est toujours possible de s'inscrire à ces activités en cours de saison, n'hésitez pas à vous renseigner en contactant :

Danièle Perron : ☎ 05.56.05.64.08 et hiperron@wanadoo.fr

Liliane Ducourret :

☎ 05.56.05.20.39 et liliane.ducourret@laposte.net

## Chanter en liberté !

La section chorale de l'association expression en liberté a repris ses activités en intégrant de nouvelles voix et s'est déjà produit sur scène récemment lors du « concert des 4 chorales » à la salle du Vigean à Eysines, le 4 octobre dernier. À noter, la chorale sera présente au Monument aux Morts du Taillan-Médoc lors de la journée du Souvenir le 11 novembre prochain à 11 heures. Les répétitions de la chorale se déroulent le lundi soir, de 20 heures à 22 heures, salle du 11 novembre. Vous êtes les bienvenus !

## GRIBOUILLIS

L'association Gribouillis d'art ouvre ses portes le dimanche 22 novembre de 10h à 18h. Au programme : expositions, paniers culturels et autres découvertes artistiques. Entrée libre, n'hésitez pas à franchir la porte du n°8 rue André Ithurrart.

Programme complet et informations sur : [www.gribouillisdart.com](http://www.gribouillisdart.com).

## SPECTACLE au p'tits loriots



Le multi accueil « Les P'tits Loriots » accueillera un petit spectacle pour les enfants, jeudi 10 décembre à 10h suivi à 17h d'un goûter à partager avec toutes les familles. Multi accueil « Les P'tits Loriots » 7 Avenue Bossuet 33 320 le Taillan-Médoc

☎ 05.56.95.63.46

## RENDEZ-VOUS SENIORS

Le club senior « Soleil d'Automne » organise, pour ses adhérents, un « loto anniversaires », le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois. Tous les deux mois, le club senior propose un repas de l'amitié ainsi que 3 ou 4 sorties tout au long de l'année. Un voyage d'une semaine entière se déroule chaque année, au mois de juin de préférence. Le Club senior « Soleil d'Automne » est ouvert tous les jeudis de 13h30 à 17h30, Salle Polyvalente 5-7 rue du 11 novembre.

# Et vous...

## LES RENDEZ-VOUS DE L'AFT

Le samedi 14 et dimanche 15 novembre 2015 pour le vide-grenier en salle au Palio de 9h à 18h.

Point restauration sur place (sandwiches, boissons, gâteaux, café). Entrée gratuite. Pour les différents exposants, réservation préalable obligatoire aux permanences de l'association ou sur le site [www.vide-greniers.org](http://www.vide-greniers.org) Pour ses activités régulières, 7 Rue du 11 Novembre (Adhésion AFT 8€ pour l'année + Coût activité) :

Aquarelle : Lundi de 9h30 à 12h30 ☎ 05.56.05.04.07

Couture : Lundi et mardi (Après midi et/ou soir de 19h à 21h30)

☎ 06.03.70.78.11

Patchwork : Le mardi de 14h00 à 17h00 ☎ 05.56.05.21.77

Peinture sur supports divers : Le mercredi de 14h00 à 17h00

☎ 06.64.00.27.49

Peinture sur porcelaine : Le vendredi de 9h00 à 12h00 ou de 13h30 à 16h30 ☎ 06.64.00.27.49

## Le Comité des fêtes transforme l'essai



Les 19 et 20 septembre, la première édition de la fête du TAILLAN, organisée par le Comité des Fêtes, sur la place Charles de Gaulle, a rassemblé de nombreux visiteurs sous le double signe du rugby et de l'Italie. Sur ces deux jours, sept associations Taillanaises\*, sept commerçants et producteurs, cinq artisans et un manège avaient répondu présents. Les Taillannais ont pu se restaurer sur place, et partager des moments de convivialité tout au long de l'après-midi avec un programme varié : visite du patrimoine culturel de la ville, baptêmes de poneys dans le parc du presbytère, initiation au football, démonstration de danse, et découverte de l'artisanat local et de diverses gourmandises et produits du terroir. La retransmission sur écran géant du match de coupe du monde de rugby France/Italie a été le point culminant de la soirée : près de 250 personnes ont suivi cette rencontre dans une ambiance sympathique et joyeuse. Le dimanche matin, un marché avec producteurs et artisans locaux s'est tenu sous le soleil où les visiteurs ont pu profiter du beau temps en déjeunant sur place. \* Association pour le Jumelage, Dance Privilège, Soleil d'Automne, Loisir et Patrimoine, SHA et AST Football. Facebook : Comité des Fêtes du Taillan-Médoc.

## IN MEMORIUM

Comité d'entente des anciens combattants du Taillan-Médoc

Décès de Monsieur André Allbert co-président ancien combattant d'Algérie, délégué de l'association Taillannaise PG-CATM, dont il était président. Après une courte mais impitoyable maladie, André nous a quitté le 15 juillet 2015. Il nous laisse le souvenir d'un homme affable et courtois. Aujourd'hui nous ressentons tous le vide laissé par sa disparition, toujours disponible, à l'écoute de ses camarades il avait su œuvrer au sein de notre structure en parfaite harmonie avec les autres associations composantes. À son épouse, à sa famille, les membres du comité d'entente des anciens combattants du Taillan-Médoc, présentent leurs sincères condoléances et les assurent de leurs amitiés.

## MUNICIPALITÉ & ASSOCIATIONS MOBILISÉES POUR LE TÉLÉTHON 2015



Participez aux nombreuses activités proposées par la ville et les associations Taillanaises du 27 novembre au 5 décembre. L'AMAP, l'ATPE, l'AJT, la LBL, Moto pour Tous, AS Badminton, la Société Hippique d'Aquitaine, le Comité des Fêtes, le Judo Taillan Médoc, les Accueils Péricolaires, Expressions en liberté et l'École de Musique organisent différentes actions et temps forts, toute la semaine au bénéfice du Téléthon.

Informations sur : [www.telethonletaillan.free.fr](http://www.telethonletaillan.free.fr)

## Les Danses anciennes

La section danses anciennes de l'AJT propose un atelier le mercredi 11 novembre de 10h30 à 12h, salle de la Boétie, pour faire connaître son activité. Les danses anciennes ce sont les danses de nos ancêtres, les rondes, les contredanses, le quadrille, les danses carrées, le tout sur des musiques dynamiques avec barjo, mandoline et violon. L'après-midi sera suivie d'un bal danse en ligne et danse country, de 14h à 19h. Pour information, la danse en ligne se pratique le mardi (20h45 - 22h15) et le samedi (11h - 12h30), salle de la Boétie également.



# M Conseil unicipal

du 8 Octobre 2015

## Adoption du contrat de co-développement avec Bordeaux Métropole – période 2015-2017

Le Conseil Municipal a validé définitivement le contrat de co-développement avec Bordeaux Métropole pour la période 2015-2017. Ce contrat est le fruit d'un travail de réflexion et de négociation entre les services et les élus métropolitains et municipaux. Plusieurs phases d'échanges et de rencontres ont permis d'alimenter le projet de contrat en tenant compte des spécificités communales et des capacités financières et d'actions du Taillan-Médoc et de Bordeaux Métropole. Au total, ce sont 23 actions d'enjeu métropolitain, intercommunal et communal qui composent ce partenariat. Au niveau de la commune, certains projets en cours de réalisation sont intégrés au contrat de co-développement. C'est le cas du Programme d'Aménagement d'Ensemble du Centre-Bourg et de la Zone d'Activité Économique du Chai. La sécurisation de deux carrefours sur la RD1, avenue de Soulac et l'élaboration d'une charte architecturale et paysagère sont aussi intégrées au contrat. Cette dernière va permettre de développer une politique de conservation et de valorisation du patrimoine bâti et paysager sur l'ensemble du territoire de la commune.



### Portrait d'élue - 3 questions à... Danièle LACRAMPETTE Adjointe au Maire déléguée à la culture, animations, patrimoine et jumelage

#### Pouvez-vous nous présenter votre parcours ?

Bordelaise d'origine, née en 1952 à Caudéran, je vis dans la commune depuis 1974, année de mon mariage avec le descendant d'une famille Taillannaise installée près du château du Taillan depuis de nombreuses générations. De formation commerciale, j'ai travaillé dans le domaine du mobilier, matériel et fournitures

de bureau pendant quelques années avant de me consacrer à l'éducation de mes enfants. Puis j'ai participé de façon très active à la création d'associations Taillannaises telles que le Jumelage avec une ville italienne et Point Info sous la mandature du Dr Guittou où j'ai initié le livre sur l'histoire du Taillan. Depuis 10 ans, le goût de la musique classique m'a conduit à m'occuper également d'un festival qui a lieu chaque été dans les châteaux du Médoc.

#### Quelle est la raison de votre engagement ?

Connaissant mon attachement à la commune et à son histoire, Agnès Versepuy m'a demandé de participer aux toutes premières réunions de campagne. J'étais de mon côté comme beaucoup de nos concitoyens assez inquiète de l'allure que prenait le centre du Taillan avec des projets de constructions pharaoniques qui lui faisaient perdre son identité. Les valeurs développées et la dynamique portées par l'équipe m'ont convaincue de m'investir.

#### Quels sont vos projets prioritaires pour ce mandat ?

Ma mission consiste à valoriser les programmations habituelles au regard des grands thèmes que nous avons proposés aux Taillannais pendant la campagne. Le budget très contraint, nous empêche pour l'instant de programmer certains spectacles. Au service de la population, notre seul critère de choix : la qualité.

## Tribune libre

*La Tribune libre est ouverte aux groupes politiques qui composent notre conseil municipal. La parole y est libre, y compris l'orthographe et la syntaxe des textes que nous reproduisons in extenso.*

### GRUPE «ALLONS À L'ESSENTIEL» - Majorité municipale

Lors du dernier conseil municipal, les groupes de la minorité municipale ont montré, une fois de plus, qu'ils n'assumaient pas la situation laissée en mars 2014.

Un déni complet des actions conduites depuis des années qui ont d'ailleurs débouché sur un contrôle détaillé des comptes de la ville par la Chambre Régionale des Comptes pendant le second trimestre 2015.

Ils seraient bien inspirés de reprendre la lecture des précédents magazines municipaux dans lesquels, Yvan Bastard, élu aux finances, à l'appui de l'analyse faite en découvrant l'état plus que dégradé des finances locales, corroborée par l'audit commandé en début de mandat, l'analyse de la trésorerie générale de Blanquefort, et maintenant les contrôles de la Chambre Régionale des Comptes, a expliqué longuement aux taillannais les graves difficultés financières qu'allait vivre la ville en 2016 et 2017.

Sans préjuger des conclusions de la Chambre Régionale des Comptes dans son rapport, il est plus que probable que ce dernier pointe l'avenir financier de notre Ville mis à mal par des emprunts excessivement lourds générés par la politique de prestige de l'équipe précédente dont les taillannais supportent les conséquences.

Le gouvernement, par la baisse de dotations de l'Etat aux communes, aggrave la situation financière du Taillan-Médoc : 2015 : 320 000€ n'ont pas été versés, en 2016 : ce seront 600 000€, en 2017 : ce seront 900 000 € !!

C'est pourquoi une politique d'économies importantes est dirigée et imposée dans tous les services et les résultats obtenus vous sont indiqués au fur et à mesure : chaque euro compte !

Et l'équipe est mobilisée pour que cette démarche ne se fasse pas au détriment du service et de la sécurité des taillannais.

### GRUPE «LE TAILLAN ENSEMBLE» - Minorité municipale

Ce groupe n'a pas souhaité fournir de texte pour ce numéro

### GRUPE «LE TAILLAN AUTREMENT» - Minorité municipale

L'association Le Taillan Autrement tient à nouveau ses permanences tous les samedis de 11h à 12h derrière l'ancienne bibliothèque. C'est l'occasion de venir échanger sur toutes les problématiques concernant notre commune. Notamment les problèmes liés à la mise en concurrence d'associations, la tarification des services, les déchets verts, la fermeture des commerces, le tram, la déviation. L'occasion également d'élaborer ensemble, un projet alternatif pour notre commune qui soit cohérent pour un Taillan moderne et préservé.

Contact: letaillanautrement@gmail.com - Les élus LTA

# L'agenda

Novembre/Décembre 2015 - vos sorties associatives au Taillan-Médoc

## DIMANCHE 8 NOVEMBRE SOLEIL D'AUTOMNE

🕒 13h30 📍 Palio 👤 Tout public

Le club senior « Soleil d'Automne » organise un loto exceptionnel, ouvert à tous.

## MERCREDI 11 NOVEMBRE CEREMONIE

🕒 11h15 📍 Monument aux Morts 👤 Tout public

Cérémonie de l'Armistice de la Première Guerre Mondiale

## WEEK-END DU 21 & 22 NOVEMBRE LOISIR ET PATRIMOINE

🕒 Samedi : 14h-18h30 / Dimanche : 10h-18h30 📍 Palio 👤 Tout public

L'association Loisir et Patrimoine (anciennement « Point Info ») organise son 31<sup>ème</sup> Salon des Artisans d'Arts. Pas moins de 40 exposants sur le weekend, une bonne occasion de faire des cadeaux originaux. Samedi de 14h à 18h30 et dimanche de 10h à 18h30 - entrée libre.

## VENREDI 27 NOVEMBRE CAFE CHANTANT

🕒 20h-23h 📍 Domaine Culturel de la Haye 👤 Tout public

Dans une atmosphère conviviale, dans la plus grande décontraction, chacun peut chanter, accompagné au piano, différentes chansons de la variété française. Possibilité de restauration sur place, sur réservation exclusivement.

Entrée : 6€ donnant accès aux livrets de chants, à l'accompagnement musical et à une boisson. Réservations par téléphone au 06.03.05.12.02 ou par mail : bourgeois.marc@neuf.fr

## WEEK-END DU 27 & 28 NOVEMBRE BANQUE ALIMENTAIRE

🕒 - 📍 Carrefour Market 👤 Tout public

Collecte Nationale des banques alimentaires. Rendez-vous au Carrefour Market, 1 chemin de Gèles.

## SAMEDI 28 NOVEMBRE GRAND BRIC A BRAC

🕒 9h-18h 📍 Salle du Presbytère 👤 Tout public

L'Association Saint Hilaire / Bittou Barsalogo vous invite à participer à une action caritative en vous procurant de nombreux objets : vêtements, vaisselles, bibelots, jouets, etc. Le produit de cette journée sera intégralement versé au profit des enfants de la mission de Barsalogo au Burkina Faso.

## ARMEZ-VOUS... LES ATELIERS MULTIMÉDIA CONTRE-ATTAQUENT !

RDV Médiathèque

**NOVEMBRE > 18h - 19h**

**INTERNET ET MOI** Mardis 3, 10 et 17

**CRÉER UN SITE EN HTML** Vendredis 6, 13 et 20 et 27

**LES NAVIGATEURS INTERNET** Mardi 24

**DÉCEMBRE > 18h - 19h**

**SURFER SUR LE WEB** Mardi 1<sup>er</sup>

**TABLEUR** Vendredis 4 et 18

**LES RÉSEAUX SOCIAUX** Mardi 8

**CONFIGURER SON PC** Mardi 15

**ET TOUS LES SAMEDIS : ATELIERS INDIVIDUELS > 12h - 13h**

Tous les samedis, un animateur multimédia vous est dédié et vous apporte une aide individualisée. Il suffit de nous contacter pour prendre RDV et nous exposer votre problème informatique.

Tous les ateliers sont sur inscription (nombre de places limité).

05.56.35.60.96 - mediatheque@taillan-medoc.fr - www.mediatheque-taillan-medoc.fr

La pause  
culturelle

Dans ce numéro  
retrouvez votre support  
de programmation  
culturelle pour les deux  
prochains mois.

Vos rendez-vous  
au marché :

### MARCHÉ DU TERROIR

Place du Général de Gaulle  
de 8h30 à 12h30

Novembre : Dimanche 29

Décembre : Dimanche 13

### MARCHÉ DE LA BOËTIE

Chaque Mardi matin

### MARCHÉ DU CENTRE

Chaque Mercredi matin

